

LA CLASSE DE PREMIERE

L'organisation des cours, en classe de première, s'appuie sur un socle d'enseignements communs de 16 heures hebdomadaires en première générale et 14 heures hebdomadaires en première technologique.

A cela s'ajoute trois enseignements de spécialités (12h00 hebdomadaires).

En enseignement technologique, les enseignements de spécialité sont déterminés par la série du baccalauréat.

En enseignement général, les élèves choisissent trois enseignements de spécialité correspondant à leurs goûts, leurs capacités et leurs choix de poursuite d'études.

Les élèves peuvent également opter pour un enseignement optionnel (3 heures).

Ils pourront en choisir un second, en terminale, parmi mathématiques expertes ou mathématiques complémentaires (pour ceux ayant choisi l'enseignement de spécialité maths en première, 3 heures) et droit et grands enjeux du monde contemporain (3 h).

LES CLASSES DE PREMIÈRE ET DE TERMINALE GÉNÉRALE

Pour l'année de première, les élèves, au lycée Honoré Romane, choisissent 3 enseignements de spécialités dans le tableau ci-dessous. Pour l'année de terminale, ils gardent 2 de ces enseignements de spécialité.

Enseignements de spécialité
Histoire des Arts - HIDA
Histoire Géographie, sciences politique et géopolitique - HSPG
Humanités, littérature et philosophie - HLP
Langue, littérature et culture étrangère – LLCE anglais – LLCE espagnol
Mathématiques - MATHS
Sciences .Physiques - SP
Sciences de la Vie et de la Terre - SVT
Sciences Economiques et Sociales - SES

Horaires hebdomadaires et coefficients au baccalauréat :

NOTE FINALE :

•1 - Contrôle continu = 40% : 10% bulletins scolaires + 30% Épreuves communes (2 séries d'épreuves communes en 1^{ère} et une série en terminale)

•2 - épreuves finales = 60% : 1 Épreuve de français écrite et orale en première + 2 spécialités poursuivies en terminale + philosophie + Grand Oral en terminale.

Matières	EXAMEN			
	1ère	Term.	Contrôle Continu 1 ^{ère} , Term.	Épreuves terminales et coefficients
Enseignements communs				
Français	4h			Epreuves anticipées Ecrit 5 - Oral : 5
Philosophie		4h		Ecrit : 8
Histoire Géographie	3h	3h	X	
Langue Vivante 1			X	
Langue Vivante 2	4h30	4h	X	
Enseignement scientifique	2h	2h	X	
Education Physique et Sportive	2h	2h	X	
Enseignement Moral et Civique	0.30h	0.30h		
Accompagnement Personnalisé	2h	2h		
Enseignements de spécialité : 3 choix de spécialités en 1 ^{ère} – 2 en terminale				
Enseignement de spécialité 1	4h	6h		Écrit : 16
Enseignement de spécialité 2	4h	6h		Écrit : 16
Enseignement de spécialité 3	4h		X	Écrit : 16
Grand Oral préparé dans le cadre des Enseignements de spécialité	-	-		Oral : 10
Total	28h00	27h30		
1 Enseignement facultatif : EPS ou Arts plastiques	3h	3h		

LES CLASSES DE PREMIÈRE ET DE TERMINALE TECHNOLOGIQUE : STMG – ST2S

Matières	EXAMEN			
	1ere	Tale	Contrôle Continu 1 ^{ère} , Term	Épreuves terminales et coefficients
Enseignements communs				
Français	3h			Epreuves anticipées Ecrit 5 - Oral 5
Philosophie		2h		Ecrit : 4
Histoire Géographie	1.30h	1.30h	X	
Mathématiques	3h	3h	X	
Langue Vivante 1			X	
Langue Vivante 2	4h	4h	X	
Education Physique et Sportive	2h	2h	X	
Enseignement Moral et Civique	0.30h	0.30h		
Accompagnement Personnalisé	-	-		
Enseignements de spécialités en fonction de la série :				
Enseignement de spécialité 1 ^{ère} STMG : Sciences et techno du management et de la gestion (sciences gestion et numérique – management – droit économie)	15h			Écrit : 16
Enseignement de spécialité Tale STMG : Sciences et techno du management et de la gestion – Spécialité Mercatique		16h		Écrit : 16
Enseignement de spécialité 1 ^{ère} ST2S : Physique Chimie – Biologie physiopathologies humaines – ST2S	15H		X	Écrit : 16
Enseignement de spécialité TSTMG : Chimie, Biologie physiopathologie humaines – ST2S		16h		
Grand Oral préparé dans le cadre des Enseignements de spécialité				Oral : 14
Total	29h00	29h00		
1 Enseignement facultatif : EPS	3h	3h		

NOTE FINALE : Même principe que celui du baccalauréat général.

ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITES POUR LA SERIE GENERALE DISPENSES AU LYCEE HONORE ROMANE

Histoire des Arts :

A partir de l'étude d'œuvres majeures du patrimoine artistique, l'enseignement de spécialité Histoire des Arts apprend aux élèves à contextualiser et analyser des réalisations appartenant à l'ensemble des domaines où se créent et se questionnent les formes : dessin, peinture, sculpture, photographie, architecture, musique ...

Cet enseignement, ouvert sur l'extérieur par le biais de visites d'expositions mais aussi d'un projet collaboratif avec une institution culturelle locale, permet aux élèves de se forger une solide culture générale et de devenir curieux, attentifs voire même critiques face aux diverses pratiques artistiques.

Indispensable pour des études dans le domaine de l'art, la culture et le patrimoine, cette spécialité est aussi complémentaire des études en lettres et en histoire ; elle est appréciée dans les formations qui demandent rigueur et ouverture culturelle comme sciences politiques, journalisme, communication, professeur des écoles ou même architecte.

Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques :

La spécialité Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques propose des clés de compréhension du monde contemporain par l'étude de différents enjeux politiques, sociaux et économiques majeurs. Chaque thème est l'occasion d'une observation du monde actuel, mais également d'un approfondissement historique et géographique permettant de mesurer les influences et les évolutions d'une question politique. L'analyse, adossée à une réflexion sur les relations internationales, développe le sens critique des lycéens, ainsi que leur maîtrise des méthodes et de connaissances approfondies dans différentes disciplines ici conjuguées.

Humanités Littérature et Philosophie :

L'enseignement de spécialité d'Humanités réunit deux disciplines, la littérature et la philosophie, qui proposent une approche de grandes questions (par exemple les pouvoirs de la parole, la rencontre d'autres cultures, l'homme et l'animal...) et une initiation à une réflexion personnelle sur ces questions. Pour cela, nous travaillons beaucoup à l'oral (débats, mises en voix de discours, exposés, explications de textes) et à l'écrit, à partir de textes littéraires et philosophiques, films, œuvres intégrales, tableaux...

Cette spécialité est recommandée pour les métiers de la culture, communication, enseignement, droit, carrières sociales, sciences politiques, arts, psychologie, journalisme...

L'enseignement de Langue Littérature et Culture Étrangère en langue espagnole (LLCER) propose non seulement un approfondissement de l'étude de la littérature, mais également une découverte plus poussée de la peinture, du cinéma, de la chanson et de l'art en général ainsi que de l'histoire, de l'Espagne à l'Amérique Latine dans son ensemble. Quel que soit le parcours d'études envisagé, cette spécialité sera l'occasion de développer l'esprit d'analyse et l'esprit critique des élèves, tout en joignant plaisir et curiosité à leur apprentissage et en les dotant d'une solide culture.

L'enseignement de Langue Littérature et Culture Étrangère en langue anglaise (LLCER) s'adresse à tous les lycéens souhaitant consolider leur maîtrise de la langue vivante étrangère à un niveau d'utilisateur expérimenté. Il vise à faire acquérir une culture approfondie et diverse relative à la langue étudiée. En s'appuyant sur des supports variés et authentiques (œuvres littéraires, articles de presse, films, documents iconographiques, documents numériques), les élèves sont amenés à découvrir la spécificité de la culture propre à la langue étudiée, les œuvres patrimoniales majeures qui la constituent mais aussi les grandes questions qui traversent l'actualité des pays concernés ou qui ont forgé leur histoire.

Mathématiques :

L'enseignement de Spécialité Mathématique de 1ère Générale est un prolongement des notions et méthodes acquises dans les classes précédentes.

Il est composé de toutes les parties déjà connues, avec des nouveautés poussées et compléments.

La montée en puissance importante des exigences est réelle, destinée à préparer des études supérieures dans les domaines scientifiques (classes préparatoires, IUT, écoles d'ingénieurs,...).

Cette spécialité est aussi recommandée pour les élèves se destinant à des études en écoles de commerce, management, architecture, psychologie, professeur des écoles...

Physique chimie :

Cette spécialité accorde une place importante à l'expérimentation et donne toute leur place à la modélisation et à la formulation mathématique des lois physiques. Vous serez amenés à prendre du recul en faisant le lien entre la physique-chimie et le monde qui vous entoure. Mais les aspects théoriques ne seront pas négligés.

Cette spécialité permet l'accès à des études diverses (universités, école d'ingénieur, classe préparatoire, IUT du secteur industriel, BTS du secteur chimie, physique, paramédical et environnement)

Si vous aimez les sciences et aspirez à une carrière scientifique, que ce soit la médecine, la recherche, l'ingénierie ou l'aéronautique, pourquoi ne pas choisir la spécialité physique-chimie pour la classe de première ?

Pour plus d'information, le lien vers le site Eduscol : <https://eduscol.education.fr/cid144120/physique-chimie-bac-2021.html>

Sciences de la vie et de la Terre :

L'enseignement de spécialité Sciences de la vie et de la Terre propose aux lycéens d'approfondir des notions en liens avec les thèmes suivant : « La Terre, la vie et l'organisation du vivant », « Les enjeux planétaires contemporains » et « Le corps humain et la santé ». Le programme développe chez le lycéen des compétences fondamentales telles que l'observation, l'expérimentation, la modélisation, l'analyse, l'argumentation, etc., indispensables à la poursuite d'étude dans l'enseignement supérieur. Cette spécialité propose également à l'élève une meilleure compréhension du fonctionnement de son organisme, une approche réfléchie des enjeux de santé publique et une réflexion éthique et civique sur la société et l'environnement. La spécialité Sciences de la vie et de la terre s'appuie sur des connaissances de physique-chimie, mathématiques et informatique acquises lors des précédentes années et les remobilise dans des contextes où l'élève en découvre d'autres applications.

Sciences économiques et sociales :

L'enseignement de spécialité Sciences économiques et sociales repose sur trois disciplines scientifiques : science économique, sociologie et politique. Les objets d'étude sont abordés en croisant ces trois regards.

Les sciences économiques et sociales aident les élèves à mieux comprendre les phénomènes économiques et sociaux contemporains et à participer au débat public de façon éclairée.

SERIES TECHNOLOGIQUES DISPENSEES AU LYCEE HONORE ROMANE :

STMG :

Les programmes de sciences de gestion, de management et d'économie-droit sont déclinés en thématiques structurées autour de questions de gestion. Le traitement de certaines questions peut entraîner le recours au numérique sous différentes formes. L'enseignement d'économie doit permettre aux élèves de comprendre le fonctionnement de l'économie dans le monde contemporain et d'être sensibilisés aux grands enjeux économiques et sociaux. L'élève développe son esprit critique, construit sa citoyenneté et se prépare à la poursuite d'études supérieures. L'enseignement de droit apporte un complément indispensable aux enseignements d'économie, de management des organisations et de sciences de gestion puisqu'il donne un cadre à l'activité économique et permet aux élèves de situer le comportement des acteurs et de comprendre le fonctionnement des organisations. L'enseignement de droit participe ainsi à la formation de l'élève en tant que citoyen et en tant que membre d'une société que le droit régule. L'enseignement de management est destiné à donner aux élèves une représentation du fonctionnement des organisations. Il constitue le socle des enseignements technologiques et se positionne en étroite relation avec les sciences de gestion.